

Déclaration de Principes

Préambule

Créée en septembre 1989, la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) compte une cinquantaine d'organisations membres. Forte de décennies d'expérience et dans la perspective du développement de ses activités, la Fedevaco a jugé utile de revoir sa Déclaration de Principe qui définit le cadre et les objectifs de sa contribution à la coopération au développement.

1. Nos buts et objectifs

Sous le nom de "Fédération vaudoise de coopération", a été constituée une fédération d'organisations non-gouvernementales (ONG) suisses ayant leur siège ou au moins un bureau opérationnel dans le canton de Vaud répondant aux critères d'adhésion. Peuvent devenir membres les organisations, à but non-lucratif, qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays. Leurs activités doivent contribuer au développement social et économique durable de ces pays ou se consacrer à l'information du public sur les enjeux des inégalités et injustices sociales et écologiques dans le monde. La Fedevaco favorise également le flux d'information et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites associations gérées principalement par des bénévoles. Elle propose aux bailleurs de fonds des projets pertinents, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

La Fedevaco prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement. La Fedevaco refuse toute forme de discrimination (religieuse, ethnique, sexuelle, etc.) et pour cette raison :

- elle soutient, par l'intermédiaire de ses membres, des projets et/ou des partenaires dans le cadre de la coopération au développement,
- elle informe le public, les partenaires financiers et ses membres des opérations engagées,
- elle participe à l'information sur les problèmes de développement ainsi qu'à la définition des stratégies de coopération,
- elle favorise les échanges entre ses membres.

2. Nos valeurs, notre éthique

Sous ce chapitre, la Fedevaco souhaite énumérer les valeurs qui mobilisent ses membres et son action fédératrice.

La paix, la justice et la démocratie sont la base de tout travail de développement. Le respect des diversités, des identités culturelles et spirituelles et la protection des ressources naturelles sont essentiels à une politique de coopération. Une attention particulière aux populations démunies et aux exclus ainsi que la promotion de l'équilibre entre hommes et femmes sont des objectifs prioritaires. La promotion du partenariat, le développement durable, un meilleur équilibre des rapports mondiaux ainsi qu'une cohérence dans l'action sont pour nous les éléments fondamentaux de succès.

Les actions sont conduites sans préférences confessionnelles, ethniques et politiques : tout prosélytisme dans les actions sur le terrain est exclu.

3. Nos domaines d'intervention

- Education/ formation
- Santé / assainissement/ hygiène / centre de santé familiale
- Culture
- Emploi
- Développement rural et urbain
- Agriculture
- Production/Commerce équitable
- Promotion de l'égalité des chances entre sexes et genres
- Droits de l'Homme
- Information/ médias
- Environnement / ressources naturelles
- Lutte contre la désertification

Cette liste n'est pas exhaustive

4. Nos principes et axes de travail

Nous voulons promouvoir en particulier:

- Le partenariat
- L'auto promotion
- Le renforcement institutionnel
- Le développement de la société civile
- La décentralisation
- Une approche programme tant sectorielle que géographique
- La mise en réseau
- L'utilisation de technologies appropriées
- Le soutien à l'économie informelle
- Le crédit et les formes d'épargne et de financement alternatives
- Les petites et moyennes entreprises
- La formation
- La planification, le suivi et les évaluations des projets

5. L'information

La Fedevaco, en tant qu'élément fédérateur des acteurs du développement, veut promouvoir et diffuser une meilleure information sur les questions de développement. Un travail de coopération et de développement passe par une amélioration des connaissances et appréciations réciproques des problèmes, des enjeux et des réalités socioculturelles. Une information crédible et complète des collectivités publiques permettra à moyen terme de renforcer les ONG et d'augmenter les fonds nécessaires et contribuera à réduire le fossé entre les riches et les pauvres.

6. Nos partenaires

- Les départements de l'Etat de Vaud, ainsi que le CHUV
- Les communes vaudoises
- La Confédération Suisse
- Le FEDERESO ou d'autres regroupements d'ONG
- Les hautes écoles autres centres de formation suisses
- Des fondations ou organisations privées

Les organisations membres de la Fedevaco adhèrent aux principes énoncés ci-dessus et s'engagent à déployer tous leurs efforts pour les faire partager à leurs membres et les traduire dans leurs projets comme dans leur sphère d'influence.

Le présent texte a été approuvé à l'Assemblée Générale à Lausanne, le 17 novembre 2021.
C'est une révision du texte approuvé lors des AG du 19 novembre 1997 et du 29 juin 2010.